

Banque du Canada doit avoir à en ajouter un autre, de sorte que toute la production puisse s'acheter par un pouvoir d'achat correspondant. Si la production passe de \$33 à \$66 au cours d'un mois, ou s'il y a une augmentation de \$33 de production au cours d'un mois, la Banque du Canada doit voir à mettre en circulation un nouveau \$2 de monnaie qui, circulant à une vitesse fixe, procurera un pouvoir d'achat de \$33, c'est-à-dire un pouvoir d'achat correspondant à l'augmentation de la production au cours du mois précédent.

Et s'il y a diminution de la production, la Banque du Canada devra opérer une diminution des réserves de la monnaie légale, de la même façon qu'elle en a opéré l'augmentation. A ce moment-là, monsieur le président, vous avez un système scientifique basé sur la statistique, et non un système basé sur une question de jugement, sur une question de flair ou de sentiment. La statistique, le gouvernement l'a tous les mois, et la preuve, c'est que tous les mois, le gouvernement publie sa *Revue statistique du Canada*. J'ai, depuis quelque temps déjà, l'édition de février 1967. Quand nous aurons les données statistiques, il ne s'agira plus que de calculer scientifiquement, mathématiquement, quelle a été la production totale du Canada, au cours de ce mois-là, voir combien cela prend d'argent circulant à telle vitesse, entraînant tant de pouvoir d'achat, voir combien cela prend de monnaie liquide, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, et avoir des comptables qui maintiendront toujours une égalité correspondante entre le pouvoir d'achat et la production sur le marché canadien, en biens et services.

Monsieur le président, ça, c'est scientifique, mathématique, c'est tenir compte des véritables valeurs canadiennes, c'est tenir compte du fait qu'un système monétaire doit être quelque chose de scientifique et non pas aléatoire. Le ministre disait, au comité des banques du commerce et des questions économiques, qu'il aurait peut-être besoin d'un ordinateur électronique. J'en suis. S'il faut procurer au gouvernement un ordinateur pour obtenir les données nécessaires quant à la production en biens et services de chaque mois, les données qui tiendraient compte de la vitesse de la circulation de l'argent, du pouvoir d'achat entraîné par cette piastre qui circule au Canada, j'en suis, car on pourrait fournir ces données statistiques à cet ordinateur, et chaque mois, d'une façon précise, rigoureuse, mathématique et scientifique, le gouvernement connaîtrait exactement le volume de masse monétaire requis au Canada.

[M. Grégoire.]

Ça, monsieur le président, c'est scientifique; c'est mathématique, ce n'est pas quelque chose de chimérique. C'est quelque chose de basé sur des faits, puisque, en réalité, l'argent est là pour permettre d'acheter la production, et l'argent doit être correspondant à la production.

Je regrette que le ministre des Finances n'ait pu écouter cet exposé de la méthode technique que nous lui aurions conseillée. Il vient de revenir à son siège. J'ai donné un conseil pour une méthode rigoureusement scientifique et susceptible de «contrôler» le volume de la masse monétaire au Canada mais, à tout événement, étant donné que c'est la dernière des deux questions que j'avais à poser au ministre des Finances, peut-être que le secrétaire parlementaire pourrait répondre, à la place du ministre des Finances, aux quelques suggestions que je viens de faire quant à la nécessité, pour le gouvernement, d'avoir une méthode purement scientifique d'envisager son volume de masse monétaire.

Alors, je demanderais au secrétaire parlementaire du ministre s'il peut, de quelque façon que ce soit, nous donner les idées du gouvernement relativement à la méthode que nous venons de lui suggérer.

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je dirai tout simplement à l'honorable député que nous allons effectivement acheter un ordinateur pour démêler les six discours qu'il a prononcés.

**M. Grégoire:** Monsieur le président, on voit que le ministère des Finances est démuné de réponses et d'arguments pour répondre comme cela. Je n'insisterai pas plus. Je me procurerai des copies du hansard et je les montrerai aux citoyens québécois en leur disant: Voici l'exposé que j'ai fait, de façon bien calme, sur une méthode scientifique de délimiter quel sera le volume de la masse monétaire. Vous voulez savoir ce que le ministère des Finances a répondu par la voix autorisée du secrétaire parlementaire? Voilà la réponse. Et il appartiendra au peuple de juger du sérieux des réponses données par le secrétaire parlementaire.

Monsieur le président, je crois que nous venons d'avoir une autre preuve que le gouvernement n'est pas du tout intéressé à avoir des suggestions. Il y a révision de la loi sur la Banque du Canada tous les dix ans. Cela fait 12 ans qu'il n'y en a pas eu. Nous faisons des suggestions au gouvernement et regardez comment le secrétaire parlementaire répond. Je trouve que c'est honteux de la part d'une autorité; je trouve que c'est même gênant pour le secrétaire parlementaire d'avoir répondu de la sorte.